



Urgence pour une association ! Merci d'avance

Par **nouveau34**, le **30/04/2009 à 10:52**

Bonjour,

Nouveau sur le site, je viens vers vous pour une question concernant une association.

J'explique rapidement mon problème : nous avons une association, ou nous demandons une cotisation annuel (200€), afin d'aider des parents avec leurs rapports aux enfants, mais notre présence (juriste, psychologue, étudiant...) nous prends énormément de temps, et le fait de ne pouvoir rémunérer (même faiblement) les « bénévoles » mais en péril la viabilité de notre association... Nous cherchons un moyen, de pouvoir demander une sorte de « participation » de façon à pouvoir assumer peut être un ou deux bénévoles pour que ces derniers soient motivés à rester au sein de notre association. Le problème c'est que nous ne savons pas comment mettre en place cette participation, qui n'a pour but que de faire fonctionner notre association, sans perdre notre statut, effectivement nous ne souhaitons pas demander des honoraires, mais juste pour nous permettre de fonctionner correctement afin de perdurer vu la sollicitation des parents.

Voilà, pourriez vous me conseiller pour mettre en place cette « collecte », sans perdre notre statut, et pouvoir par la même faire encore mieux fonctionner notre association pour répondre aux nombreuses demandes ?

Merci à ceux qui pourront nous aider dans ce sens, et nous donner des pistes pour trouver une solution.

Merci à tous.

Par **suyenbop**, le **08/08/2009 à 23:17**

avez vous pensé au don ? c'est assez simple comme solution
voir aussi notre blog